



COMPTE RENDU DU CCE RTE DU 04 MAI 2011

La délégation FO en CCE : G. Vallarino (Membre consultatif) ; H. Dubois – Deborde (RSC)

Points à l'ordre du jour :

- Prévention des difficultés des entreprises (pour information),
- Rapport annuel d'ensemble 2010 (pour information),
- Nomination d'un médecin sur la région Ouest (pour avis),
- Nomination d'un médecin sur la région Est (pour avis),
- REX Ingénierie (pour information),
- Affectation de la contribution à l'effort de construction (pour avis),
- Application de l'accord d'intéressement 2009 – 2011 pour l'année 2011 (pour information).

Prévention des difficultés des entreprises (pour information)

La Direction a présenté un document précisant :

- La situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible,
- Le tableau de financement,
- Le compte de résultat prévisionnel 2011.

Commentaires de FO :

FORCE OUVRIERE a dénoncé la poursuite de la baisse tendancielle des effectifs à périmètre constant comme donnée d'entrée du budget 2011. Il est inacceptable que RTE parte sur une telle base sans tenir compte des réalités de terrain.

Cela conduira à mettre en tension les organisations du travail, dégrader les conditions de travail et favoriser les RPS.

Par ailleurs, compte tenu de la bonne santé financière de RTE, nous avons demandé que la politique salariale soit revue et que les bénéficiaires dégagés par RTE profitent aussi aux agents. Il nous paraît indispensable de redynamiser les bas salaires.

Rapport annuel d'ensemble 2010 (pour information)

La Direction a présenté le rapport annuel d'ensemble 2010.

Ce document présente les résultats financiers 2010 et les prévisions 2011.

Commentaires de FO :

FORCE OUVRIERE constate une baisse des charges de personnel entre 2009 et 2010. Cela légitime notre demande récurrente d'attribuer un 14^{ème} mois à l'ensemble des agents de RTE.

A volume d'investissement quasi stable, nous constatons également une baisse des achats. Il reste à savoir si cela correspond à une baisse des coûts unitaires ou à une baisse en volume.

FORCE OUVRIERE déplore que le rapport entre la rémunération moyenne des cadres et la rémunération moyenne des agents d'exécution augmente. Cela justifie notre demande de revalorisation des bas salaires.

Nomination d'un médecin sur la région Ouest (*pour avis*)

Après consultation du CCE, la Direction propose la nomination au 02 mai 2011 du Dr Cécile MAYSONNAVE en remplacement du Dr Marc LIGEN pour le GET Poitou Charentes et l'antenne GESCC de TEO.

Avis favorable unanime du CCE.

Nomination d'un médecin sur la région Est (*pour avis*)

Après consultation du CCE, la Direction propose la nomination au 02 mai 2011 du Dr Daniel WACKENHEIM en remplacement du Dr Elisabeth HEITZ pour le GET Alsace, l'antenne GESCC de TEE, le SERECT et l'entité du SF.

Avis favorable unanime du CCE.

REX Ingénierie (*pour information*)

Comme suite au lancement de la démarche « Performance de l'ingénierie », la Direction a présenté un premier REX de celle-ci. Il ressort de ce document les points suivants :

- Une ingénierie interne recentrée sur les activités à fort enjeu,
- Des organisations aptes à faire face à un flux de production important,
- Des compétences renforcées dans tous les domaines techniques,
- De nouveaux marchés d'études et de travaux mieux maîtrisés et mieux contrôlés,
- Un processus décisionnel plus robuste et plus fluide,
- Une évolution des coûts maîtrisée,
- Des ressources internes mieux utilisées,
- Une montée en compétences des acteurs de l'ingénierie est effective,
- La capacité à mettre en œuvre des solutions techniques innovantes est confirmée,
- Des salariés de l'ingénierie plutôt motivés et satisfaits.

Compte-tenu du fossé entre la vision de la Direction et celle des représentants des salariés, les membres du CCE ont adopté à l'unanimité une résolution prévoyant la création d'une Commission Ingénierie.

Elle figure en pièce jointe de ce compte rendu.

Commentaires de FO :

Pour **FORCE OUVRIERE**, le document présenté est « politiquement correct » mais totalement idyllique. Basé sur les différents tableaux de bord relatifs à l'ingénierie, il masque totalement la réalité du terrain et le vécu au quotidien des agents de cette filière. Il faut dire qu'en se basant uniquement sur les tableaux de bord des régions, il ne fallait pas s'attendre à autre chose.

Notre intervention a porté sur plusieurs points.

Le principe de la démarche.

La Direction a mis en place cette démarche pour faire « du chiffre », sortir « du projet ». Il faut absolument afficher vis à vis de l'externe un haut niveau d'investissement. Seulement, « quantité » et « qualité » ont rarement fait bon ménage.

En faisant ce choix, la Direction a sacrifié les aspects techniques de la filière – à travers une sous-traitance massive – pour mettre l'accent – ou plutôt une chape de plomb – sur le reporting, les revues de projet, les revues budgétaires...A ce titre, l'outil SIEPR est considéré comme une charge de travail en plus sans réelle plus-value pour l'activité des chefs de projet déjà fort occupés par ailleurs.

Les compétences.

La Direction prétend que la montée en compétence des agents est effective à travers les volumes de formation et le recensement des compétences sur l'outil COMP&TAL.

Nous mettons en doute la crédibilité des informations de l'outil COMP&TAL compte-tenu du fait que la Direction confond « connaissances » et « compétences ». C'est bien l'application régulière des premières qui permet d'acquérir les secondes. Or, il nous paraît difficile pour les agents de devenir compétents alors qu'ils n'ont bien souvent pas le temps de mettre en pratique les connaissances acquises en formation.

S'agissant des CTF (Cible Technique et Financière), elles sont majoritairement élaborées par des agents ayant acquis leurs compétences bien avant que la Direction ne fasse le choix de la sous-traitance massive. C'est là un apport essentiel de l'ancien fonctionnement de la filière « Ingénierie » sur lequel s'appuie la Direction. Malheureusement, à la lumière de la pyramide des âges, nous craignons que cet apport ne parte en fumée très rapidement. En effet, sur les 953 agents de la filière, 450 ont plus de 45 ans.

Les coûts.

Quant aux gains sur le coût des ouvrages, il soulève le scepticisme des agents. En effet, comment être sûr que le coût est correct quand on ne maîtrise pas les modes opératoires et les coûts associés. La Direction n'est pas très convaincante à ce sujet.

L'emprise de la « gestion ».

Nous ne nions pas que le déroulement d'un projet nécessite la gestion (technique et financière) de celui-ci. Cependant, la part croissante et envahissante de la « gestion » dans l'activité quotidienne des agents contribue largement à la démotivation ambiante. Trop de reporting, d'enquête, de revue de ceci, de revue de cela ! Il est urgent de desserrer l'étau, de supprimer ce qui est inutile et de permettre aux agents de consacrer du temps à ce qui constitue aux yeux des intéressés et de **FORCE OUVRIERE** la réelle plus-value de RTE : la technique !!

Les ressources.

Trop de chefs de projet travaillent seuls sans l'aide de chargés d'études. Compte-tenu du fait qu'ils sont soumis aux mêmes impositions en termes de reporting, beaucoup d'entre eux n'ont même plus le temps d'aller sur leurs chantiers. Il nous semble que les ressources des GIMR sont bien mal utilisées.

En conclusion, **FORCE OUVRIERE** n'est pas du tout convaincu par la présentation faite par la Direction, même si nous ne nions pas que la nouvelle organisation puisse avoir quelques avantages. Pour nous, le bilan reste négatif.

Affectation de la contribution à l'effort de construction (pour avis)

La contribution de RTE au titre du 1% logement a été de 1 969 839€. Cette somme a été versée à l'organisme de collecte CILGERE. Pour la même année, cet organisme a versé pour 1 259 204€ de prestations aux agents de RTE décomposées comme suit :

- Aide à l'accession : 178 400€,
- Aide à la location : 598 507€,
- Aide aux travaux : 14 805€,
- Aide à la mobilité : 467 492€.

Pour mémoire, en 2009, les prestations versées par CILGERE aux agents de RTE s'élevaient à 1 778 003€.

Commentaires de FO :

Il apparaît une forte baisse des prestations versées par CILGERE aux agents de RTE (environ -30%). Cela s'explique en partie par des modifications réglementaires avec l'abandon, entre autres, du PASS-TRAVAUX. Nous ne pouvons aussi que dénoncer l'abandon du versement de prestations pour l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap. La négociation du nouvel accord sur les personnes en situation de handicap doit être l'occasion de palier cet abandon.

En conclusion, les agents de RTE bénéficient de moins en moins de la contribution de l'entreprise via l'organisme collecteur.

FORCE OUVRIERE a demandé de mener une réflexion à ce sujet dans un contexte où de plus en plus d'agents rencontrent de sérieuses difficultés pour se loger. Cette contribution de RTE doit servir à les aider à se loger dans de bonnes conditions.

Avis du CCE : 10 avis défavorables (CFDT et CGT) et 1 favorable (CFE – CGC).

Application de l'accord de l'intéressement pour 2011 (pour information)

L'accord sur l'intéressement 2009 – 2011 pour l'année 2011 établissait le montant de l'intéressement sur la base de 4 critères :

- Un critère économique qui mesure le respect des engagements budgétaires,
- Un critère de qualité de fourniture qui est déterminé à partir du temps de coupure équivalent,
- Un critère relatif au développement et à l'amélioration du patrimoine industriel (travaux d'investissement et de sécurisation),
- Un critère relatif à la formation basé sur le taux de désistement.

Les critères n°1, n°3 et n°4 ont été atteints (valeur = 1). Le critère n°2 a été partiellement atteint et vaut 0,85 (TCE de 2mn et 46s).

Ainsi, le montant moyen de l'intéressement attribué pour l'année 2010 sera de 1 563,10€ en progression de 30% par rapport à 2009 (1 200€).

Commentaires de FO :

Compte-tenu de la bonne santé financière de RTE, nous avons demandé un complément d'intéressement pour l'année 2010.

Celui-ci ne préjuge pas des autres actions en faveur de la rémunération que nous avons également demandées en CCE.

Pensez à Vous
Rejoignez nous
www.fnem-fo.org

PROCHAIN CCE EXTRAORDINAIRE LE 10 MAI 2011

PROCHAIN CCE LE 25 MAI 2011

Résolution Commission Ingénierie

Les représentants du Personnel en CCE du 4 mai 2011 constatent que le REX Ingénierie présenté par la Direction est basé sur des indicateurs nationaux et non sur le vécu des agents de la filière dans les Unités concernées.

Compte tenu de l'écart important entre la vision présentée par la Direction et les informations recueillies par les représentants du Personnel basées sur le terrain, il apparaît nécessaire d'établir un REX intégrant les informations émanant des unités régionales.

C'est pourquoi les membres du CCE décident de créer une commission Ingénierie qui aura pour mission sur la base du projet performance de l'ingénierie :

- d'impulser le débat dans les régions
- de recueillir la réalité de la situation dans l'ingénierie aussi bien au niveau emploi, organisation, formation qu'au niveau des conditions de travail auprès des unités transports et du CNER.

Ceci a pour but de présenter au CCE un complément d'information au REX présenté ce jour par la direction.